

■ **A. Tuzzolino Sàrl**, à Neuchâtel, exploitation d'une ent-
prise de peinture en bâtiment, etc. (FOSC du 30.03.2004, p. 9).
Ruefenacht Stéphane n'est plus associé, sa part sociale de CHF
1'000 ayant été cédée à l'associé Tuzzolino Antonio, dont la part
sociale est ainsi portée de CHF 19'000 à CHF 20'000. Statuts mo-
difiés le 02.04.2004.
Journal no 902 du 07.04.2004
(02213352 / CH-645.4.096.960-9)